

**MOTION RELATIVE A L'INSTALLATION DE BUTS MULTISPORTS SUR LE TERRAIN VERT DE L'ECOLE
PRESENTÉE PAR LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS DE LA COMMISSION CULTURE,
JEUNESSE, SPORT ET MANIFESTATIONS : MMES ET MM. DOROTHEE DE LOUSTAL, SIBILLA HUSLER ENZ, SONIA
LEMBO, GALIA TURRETTINI, HARLEY ANDEREGG, FREDERIC PRADERVAND, ÉRIC PROVINI, MELVIN PROVINI ET
GUILLAUME SCHLAEPFER**

Vu l'article 30, al. 1, lettre c de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Considérant :

- l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'école de Vandœuvres et l'installation du pavillon scolaire provisoire nécessitant l'utilisation de l'espace attenant au centre communal, dont le terrain de basket (dit « terrain vert ») comme cours de récréation pour les élèves de 7-8P depuis la rentrée 2025 ;
- l'autorisation dorénavant donnée aux élèves par le corps enseignant et les animateurs du GIAP de jouer, pour leur plus grand plaisir, au ballon, et plus particulièrement au football, sur le terrain vert durant les récréations et les moments de parascolaire ;
- la forte demande des enfants de l'école, et de la jeunesse en général, pour le développement d'infrastructures sportives sur le territoire communal leur permettant de se retrouver ;
- l'absence d'équipements adaptés ne permettant pas une pratique optimale d'activités multisports sur le terrain vert ;
- l'effet positif de l'activité physique sur la dynamique de groupe, les interactions sociales ainsi que le bien-être des élèves au sein de l'établissement.

Le Conseil municipal

DECIDE

par **18** voix favorables

 voix défavorables

 abstentions

De renvoyer cette motion au Conseil administratif pour :

- étudier la possibilité d'installer des buts multisports (avec ou sans protections latérales) sur le terrain vert de l'école ;
- évaluer les coûts liés à l'acquisition et à l'installation de ces équipements ;
- procéder à leur mise en place dans les meilleurs délais, sous réserve de faisabilité technique et budgétaire.



Éric PROVINI
Président



Guillaume SCHLAEPFER
Secrétaire